

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**Réunion du 7 juillet 2014**

L'an deux mil quatorze, le 7 du mois de juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre d'Amilly se sont réunis à la Mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11, et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, le 3 juillet 2014.

Étaient présents : Mesdames BASTEL Fanny, BERTHOMME Suzette, Monsieur COURBOULAY Vincent, Mesdames FEVRE Céline, LARELLE Joëlle, Messieurs BOISSON Jackie, PAPOT Samuel, MADEIRA Claude, formant la majorité des membres en exercice,

le conseil étant composé de 11 membres.

Absents excusés : Mesdames GERAUD Marie-Elisabeth, DUBOIS Nathalie, Monsieur PEREZ Joaquim,

Présents : 8

Votants : 8

Invitée : Madame Chantal BERHOU, secrétaire de Mairie

Monsieur BOISSON Jackie a été élu secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 h 50

Tous les membres du Conseil Municipal ont été destinataire du compte-rendu de la dernière réunion.

Le compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune observation. Signature du Registre des Délibérations.

ORDRE DU JOUR**I - MARCHÉ PUBLIC - SANITAIRES BUREAU ECOLE PRIMAIRE**

❖ ➤ Madame le Maire expose :

✓ **VERNOUX (lot 2)**

Au cours des travaux du gros œuvre il a été constaté que le raccordement des eaux usées de la cantine n'a été pas effectué, il est donc nécessaire de réaliser des travaux de raccordement vers l'assainissement collectif d'où un avenant :

1/ plus value de +1.420.00 € ht comprenant percement et dégagement des tuyaux, réalisation de regards béton avec couvercle fonte, tranchée jusqu'au tabouret, pose tuyau, raccordement à l'existant et au tabouret, reprise de l'arrivée d'eau depuis le compteur, percement d'une tranchée avec pose d'une gaine pour tuyau d'eau :

| | | |
|--------------------------------|-----------------------|------------------------|
| Montant du marché | 43.907.90 € ht | 52.689.48 € ttc |
| Montant avenant 1 | 1.420.00 € ht | 1.704.00 € ttc |
| Est porté à la somme de | 45.327.90 € ht | 54.393.48 € ttc |

Aucune autre modification n'est apportée aux clauses et conditions du marché.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

Délibération 2014/54

✓ **KERV'ISOL 17 (lot 8)** Au cours des travaux du gros œuvre il a été constaté que l'isolant au-dessus du plafond de la classe primaire n'est pas suffisant d'où un avenant :

1/ plus value de + 2.240.00 € ht comprenant la fourniture et la pose d'isolant combiissimo de chez Isover, avec mise en place d'échafaudage et dépose du faux plafond ainsi qu'une création de 2 ouvertures dans le plafond, fourniture et pose des trappes

| | | |
|--------------------------------|-----------------------|------------------------|
| Montant du marché | 10.330.00 € HT | 12.396.00 € TTC |
| Montant avenant 1 | 2.240.00 € HT | 2.464.00 € TTC |
| Est porté à la somme de | 12.570.00 € HT | 14.860.00 € TTC |

Aucune autre modification n'est apportée aux clauses et conditions du marché.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse à l'unanimité le présent avenant : devis non détaillé, épaisseur de la laine de verre, surface.

Délibération 2014/55

✓ **ALLEZ (lot 9)**

Aux cours des travaux de nouvelles modification sont apparues judicieuses et suite à la demande du bureau de contrôle il est nécessaire de modifier l'alarme incendie, le chauffage de la classe d'où la nécessité d'un deuxième avenant décomposé de la manière suivante :

1/ plus value :

- fourniture et pose d'un déclencheur manuel supplémentaire, fourniture et pose d'une sirène, remplacement de 3 sirènes y compris câblage et cheminement,

2/ moins value - modification de chauffage de base

3/plus value : chauffage bureau, entrée dégagement, WC fille, fourniture et pose 4 radiateurs, 3 blocs de secours, tableau électrique avec porte avec reprise

| | | |
|--------------------------------|-----------------------|------------------------|
| Montant du marché | 8.918.56 € HT | 10.702.27 € TTC |
| Montant avenant 1 | 3.647.48 € HT | 4.376.98 € TTC |
| Montant avenant 2 | 1.357.23 € HT | 1.628.68 € TTC |
| Est porté à la somme de | 13.923.27 € HT | 16.707.93 € TTC |

Aucune autre modification n'est apportée aux clauses et conditions du marché.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

Délibération 2014/56

| |
|--------------------|
| II - DIVERS |
|--------------------|

- ❖ Organisation du 14 juillet
- ❖ Carrefour des Communes : divers stands visités

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

Emargement :

| | | |
|--------------|--------------------|-------------------|
| Fanny BASTEL | Vincent COURBOULAY | Suzette BERTHOMME |
|--------------|--------------------|-------------------|

| | | |
|----------------|-----------------|--------------|
| Jackie BOISSON | Nathalie DUBOIS | Céline FEVRE |
|----------------|-----------------|--------------|

| | | |
|------------------------|----------------|----------------|
| Marie-Elisabeth GERAUD | Joëlle LARELLE | Claude MADEIRA |
|------------------------|----------------|----------------|

| | |
|--------------|---------------|
| Samuel PAPOT | Joaquim PEREZ |
|--------------|---------------|